



REPUBLIQUE GABONAISE
Union - Travail - Justice



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Instruction de deux premiers projets dans le cadre de l'accord
de conversion de dettes pour le développement durable des
écosystèmes forestiers :
Antenne de réception d'images satellite
et
Forêts communautaires.**

Communiqué de presse

La France et le Gabon ont signé, le 29 janvier 2008, un accord relatif à la mise en œuvre de conversions de dettes pour le développement durable, pour un montant de 39,6 Milliards de Francs CFA.

A travers cet accord, la France et le Gabon poursuivent les objectifs suivants :

1. le développement économique et social des populations gabonaises à travers la promotion d'activités économiques durables (filières bois, écotourisme, rémunération des services environnementaux...) pour garantir la diversification de l'économie;
2. la préservation de l'extraordinaire biodiversité présente sur le territoire gabonais ;
3. le maintien et l'accroissement de l'importante quantité de carbone stockée dans les forêts gabonaises, à travers la gestion durable et la conservation, afin de contribuer significativement à l'effort de la communauté internationale dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique global;

Cette démarche est en totale cohérence aujourd'hui avec l'axe stratégique « Gabon Vert » défini dans le projet de société « l'avenir en confiance » du Président de la République gabonaise, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA.

*

Aux fins de sélectionner les études et projets financés par les montants issus des conversions de dettes, l'Accord a créé un Comité d'Orientation Stratégique (COS) bilatéral.

Le COS, qui a tenu sa deuxième réunion le 23 décembre 2009, sous la présidence de Monsieur Martin MABALA, Ministre des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable, et de Monsieur Jean-Didier ROISIN, Ambassadeur de France au Gabon, a pris les décisions suivantes :

A - Instruction de deux projets relatifs à :

1. La mise en place de trois sites pilotes de forêts communautaires au Gabon, qui visera également à compléter le cadre réglementaire de ce type de forêts. La forêt communautaire est une portion du domaine forestier rural affectée à une communauté villageoise, en vue de mener des activités ou d'entreprendre des processus dynamiques pour une gestion durable des ressources naturelles. Dans le cadre du projet, la conduite des activités sur le terrain se fera donc avec une forte implication des populations dans l'optique de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie et à la réduction de la pauvreté en zone rurale ;
2. La mise en œuvre opérationnelle d'une antenne de réception d'images satellites accompagnée de la création d'un pôle d'excellence en télédétection afin de satisfaire aux enjeux environnementaux et de développement durable des écosystèmes forestiers du Gabon. Les données fournies par cette antenne permettront également d'améliorer les connaissances du couvert forestier et du stock de carbone des pays du bassin du Congo, et ainsi d'appuyer la position de ces pays dans les négociations internationales sur le changement climatique. Ce projet, à vocation sous régionale, fera également l'objet d'un partenariat technique et financier avec le Brésil.

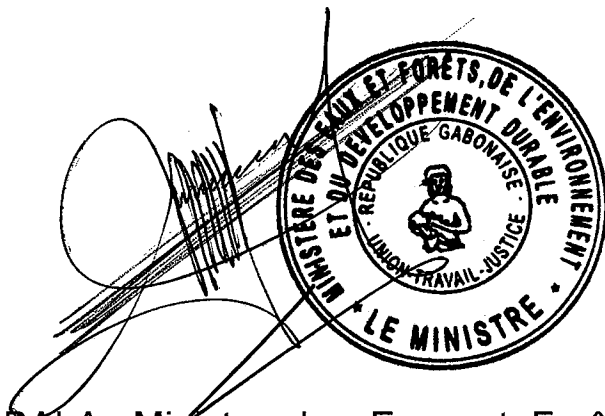
B - Mise en place d'un Fonds d'études et de préparation de projets d'un montant de 656 millions de FCFA, destiné à appuyer la formulation opérationnelle des projets éligibles à l'Accord.

Toutes les informations concernant l'Accord sont désormais disponibles sur les sites internet commun du Ministère du Budget, des Comptes Publics, de la Fonction Publique chargé de la Réforme de l'Etat et du Ministère de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme (www.finances.gouv.ga) et de l'Agence Française de Développement au Gabon (www.afd-gabon.org).

*

Fait à Libreville le 23 décembre 2009,

Pour le Gouvernement de la République gabonaise,



Martin MABALA, Ministre des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement Durable, Co-président du Comité d'Orientation Stratégique.

Pour le Gouvernement de la République française,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. Roisin".

AMBASSADE de FRANCE
AU GABON

Jean-Didier ROISIN, Ambassadeur de France au Gabon, Co-président du Comité d'Orientation Stratégique.